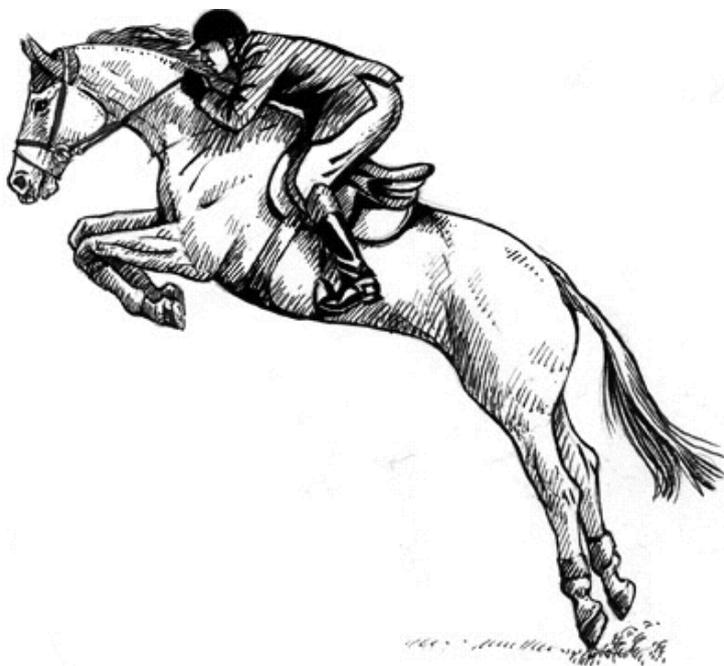


**LE CSO
SHETLAND
CONCOURS DE SAUT
D'OBSTACLES**



PONEY CLUB DE MONTECLIN

Route de Versailles CD53

91570 BIEVRES

01 60 19 02 13

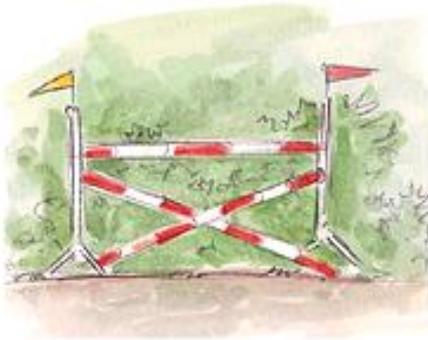
monteclin@orange.fr

LE CSO

SHETLAND

CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES

LE CSO, EN BREF :



Le saut d'obstacle consiste à enchaîner un parcours d'obstacles sans commettre de faute. Les épreuves sont destinées à démontrer chez le cheval sa franchise, sa puissance, son adresse, sa rapidité et son respect de l'obstacle et chez le concurrent, la qualité de son équitation.

HORAIRES ET TARIFS DES ENTRAINEMENTS :

1 cours spécifique à la discipline,
en plus du cours classique :



Reprise <i>*Cours non rattrapable</i>	TOTAL Par appel (4 en tout)	Droit d'accès aux installations sportives	Forfait enseignement
Mercredi 17h15	133€	85€	48€

ENGAGEMENTS :



- Participer au cours Compétition

Participer à un passage de Galop afin de valider le Galop requis pour la participation de l'enfant dans la discipline.

- Participer aux concours ; entre 5 et 7 dans l'année

- Participer au stage de perfectionnement :

Vacances de février, du lundi 22 au vendredi 26 février 2021 à Montéclin et Brimborion

- Participer aux Championnats de France à Lamotte du 10 au 17 juillet 2021

Partie à rapporter
signée

TARIFS DES SORTIES EN CONCOURS

à l'accueil du club
CSO
shet

	1 Participation		2 Participations		3 Participations	
	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur
Part variable (engagement)	Prix variable selon l'organisateur + -15€		Prix variable selon l'organisateur + -15€*2		Prix variable selon l'organisateur + -15€*3	
+PART FIXE	48€	51€	60€	64€	70€	74€
<i>Droit d'accès aux installations sportives</i>	31€	/€	38€	/€	45€	/€
<i>Forfait enseignement</i>	17€	51€	22€	64€	25€	74€

CALENDRIER DES CONCOURS :

Avant programme pour l'année 2020, sous réserve de modifications.

-  Le 18/10 : La Carrière de la Vallée (LCV)
-  Le 29/11 : La Carrière de la Vallée (LCV) à confirmer

CHAMPIONNATS DE FRANCE :

A Lamotte Beuvron, du 10 au 17 juillet 2021. Prévoir environ 500€
(non compris trajet, hébergement et nourriture des cavaliers)

MATERIEL :

* sur avis du moniteur

Cavalier	Cheval	Autres
Bombe + toque du club Bottes Polo du club	Tapis du club	Matériel de pansage Etriers + Etrivières

Je soussigné(e)..... atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepte l'intégralité.

Je m'engage donc à inscrire mon fils/ma fille en cours compétition CSO pour l'année 2020/2021

Le

Signature

Partie à
rapporter
signée
à l'accueil du
club

CONTRAT CONCOURS

A DESTINATION DES PARENTS DE CAVALIERS MINEURS ET DES CAVALIERS MAJEURS

Je m'engage à:

1. Fournir les pièces administratives, à l'accueil, ou par mail accueil-monteclin@orange.fr :

✚ Fiche de pension complète et contrat signé joint => avant le dimanche 4 octobre 2020

✚ Certificat médical et autorisation parentale joint => avant le dimanche 4 octobre 2020

2. Inscrire mon enfant pour l'année, sauf blessure ou déménagement et sur une seule discipline.

3. Participer :

✚ A tous les entraînements et concours ;

✚ Au stage de préparation : Vacances de février, du lundi 22 au vendredi 26 février 2021 à Montéclin et Brimborion

✚ Et aux Championnats de France à Lamotte Beuvron en Juillet 2021

Aucun désistement ne sera possible sauf cas de force majeure. Dans ce cas il convient de prévenir l'accueil, par écrit ou mail uniquement, au moins **10 jours ouvrés avant le concours**. Aucune information transmise à l'oral ou au moniteur ne sera prise en compte. A défaut les frais engagés ne pourront être remboursés.

4. Etre disponible pour être / emmener mon enfant sur les lieux de concours, les dimanches, parfois très tôt. Mais aussi à la préparation des poneys et du camion la veille ou le jour même, ainsi qu'au débarquement le soir du concours. Un planning de concours est donné en début d'année pour les concours jusqu'à Décembre, puis un second planning de Janvier aux Championnats de France. Les dates sont données sous réserve de modification.

5. Me libérer de mes obligations, moi ou une personne de confiance, début Juillet 2021, pour permettre la participation de mon enfant aux Championnats de France.

Le club se réserve le droit de modifier les épreuves initialement prévues en fonction des qualifications et des compétences individuelles et collectives.

6. Solder les concours au plus tard une semaine avant leur date. Tout concours non soldé bloquera les engagements suivants.

7. Avoir le Galop minimum requis pour la pratique de la discipline ; au besoin en le passant sur une des journées proposées.

8. M'engage à participer aux compétitions organisées par la FFE uniquement sous les couleurs Brimbo-Sport pour l'année 2020/2021.

Enfin j'adhère au projet sportif du club, et plus largement celui de la FFE. J'encourage mon équipe ou celle de mon enfant et mon club, et diffuse des valeurs positives.

Je soussigné(e).....atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepter l'intégralité. Je m'engage donc à inscrire mon fils/ma filleen cours compétition de CSO pour l'année 2020/2021

Signature des parents